

ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE

L'École de culture générale (ECG), dans le canton de Vaud, est l'une des trois filières offertes par le gymnase. Les élèves y préparent en trois ans un certificat d'école de culture générale et, en une année supplémentaire, un certificat de maturité spécialisée.

EN DÉTAIL

Après une première année en tronc commun, les élèves choisissent l'un des six domaines professionnels proposés: **arts et design, musique, communication et information, santé, pédagogie et travail social**. Des cours spécifiques au domaine professionnel visé viennent compléter les neuf disciplines fondamentales. Les élèves doivent également réaliser un stage de deux semaines en 2^e année, ainsi qu'un travail personnel à la fin de leur cursus en École de culture générale.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'École de culture générale est accessible aux élèves qui ont obtenu un certificat d'études de la voie pré-gymnasiale (VP) ou, à certaines conditions, de la voie générale (VG):

✓ avec, en français, maths et allemand, 13.5 pts et plus (3 disciplines en niveau 2)

ou

✓ avec, en français, maths et allemand, 14.5 pts et plus (2 disciplines en niveau 2)

DISCIPLINES FONDAMENTALES

- langue 1 (français)
- langue 2 (allemand ou italien)
- langue 3 (anglais)
- mathématiques
- sciences expérimentales (biologie, chimie, physique)
- sciences humaines (histoire, géographie, économie et droit)
- informatique (y.c. bureautique)
- disciplines artistiques (arts visuels et musique)
- sport

TRAVAIL PERSONNEL EN 3^e ANNÉE

Le travail personnel doit être en lien avec les domaines d'études généraux ou avec le domaine professionnel choisi.

POUR LES ADULTES AUSSI

Les adultes peuvent préparer un certificat d'école de culture générale dans le cadre d'études du soir.

Les études durent trois ans et sont accessibles après une formation professionnelle ou une expérience de vie jugée équivalente.

SUR INTERNET

www.vd.ch/gymnase
www.vd.ch/orientation

STAGE

Au cours de la 2^e année, les élèves réalisent un stage pratique de deux semaines dit « d'exploration » en milieu professionnel dans le domaine professionnel suivi. L'évaluation du stage par l'entreprise repose sur une grille d'évaluation disponible en ligne à l'adresse www.vd.ch/gymnase.

ET APRÈS ?

Le certificat d'école de culture générale ouvre les portes de quelques Écoles supérieures du même domaine que le domaine professionnel suivi. Complété par une maturité spécialisée, ce titre donne accès à la procédure d'admission des Hautes écoles spécialisées (HES), en principe dans le domaine professionnel suivi.

Complété par une formation Passerelle, il permet d'accéder à l'Université ou à l'EPFL.

Voir les fiches

[Maturité spécialisée](#)

[Maturité professionnelle](#)

[Examen complémentaire Passerelle](#)

INSCRIPTIONS

En ligne à l'adresse www.vd.ch/gymnase, par le biais de la prestation « Procéder à l'inscription au gymnase ».

Les élèves provenant d'une école privée sont soumis à un examen d'admission qui a lieu en avril-mai dans un gymnase vaudois.



Délai d'inscription :
fin janvier